



CABINET DU VICE-PREMIER MINISTRE ET
MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE
FRANK VANDENBROUCKE

M. Adrien Dufour
Porte-parole de l'Union Générale des
Infirmiers de Belgique

DATE

01/06/2021

OBJET

Votre courrier du 24 mai
2021

ANNEXES

CONTACT

VERHAEGHE Tom

Tom.verhaeche@vandenbroucke.fed.be

Cher Monsieur Dufour,

En réponse à votre courrier du 24 mai 2021, vous trouverez ci-dessous un récapitulatif des **actions** qui sont (ou ont été) menées à **court terme** :

1. Fonds blouses blanches (FBB)

Les rapports concernant l'affectation 2020 des plus de 150 hôpitaux sont en cours d'analyse. Sur la base de celle-ci, un rapport de synthèse sera également établi à l'attention du Parlement et des partenaires sociaux, comme le prévoit la loi. Vous recevrez également ce compte rendu.

Pour ce qui est des rapports et évaluations futurs, des arrêtés d'exécution doivent être élaborés, comme le prévoit également la loi. Nous vous tiendrons informés.

2. Accord social (secteurs fédéraux de la santé)

En ce qui concerne l'implémentation IFIC, le groupe de travail tripartite examine actuellement des pistes concrètes en vue d'une valorisation (supplémentaire) des spécialisations infirmières. La priorité sera donnée aux personnes qui se trouvent aujourd'hui dans la catégorie 14 de l'IFIC. Une estimation budgétaire à cet égard est en cours de préparation, y compris pour les catégories IFIC dites « supérieures » (15 et plus).

Une première réunion du groupe de travail « attractivité » s'est en outre tenue le 26 mai 2021. Ce groupe de travail s'inscrit dans le volet « amélioration qualitative des conditions de travail » décrit dans l'accord social. L'étape suivante consistera à rédiger une note conceptuelle comprenant des mesures concrètes qui peuvent également être mises en œuvre à court terme.

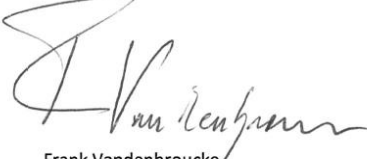
3. Soutien psychosocial

L'organe local de concertation sociale peut aujourd'hui décider d'utiliser le solde du FBB à cette fin, ce qui nous semble être un emploi utile. Cet aspect sera également pris en compte dans l'utilisation ultérieure des ressources du FBB.

4. Implication/représentation

L'implication des infirmiers au niveau des réseaux hospitaliers sera intégrée à l'élaboration et l'opérationnalisation des réseaux.

Nous vous prions d'agréer, Cher Monsieur Dufour, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Frank Vandenbroucke